



Le Mentorat culturel, un passeur d'expérience

Contexte

De 2007 à 2010, Louise Poulin et ArtExpert ont fondé et piloté une première phase du programme de Mentorat culturel, soutenus par la Fondation du Grand Montréal, le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, le Conseil des arts de Montréal, en partenariat avec le Conseil québécois des ressources humaines en culture et Culture Montréal. Suite au succès de cette phase, la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal a proposé à plusieurs partenaires publics et associatifs de prendre le relais depuis 2012.

La Conférence régionale des élus de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil québécois des ressources humaines en culture, Culture Montréal et Bénévoles d'affaires ont donné leur appui à la Chaire afin qu'elle intègre le Mentorat culturel dans ses activités.

En effet, depuis plus de vingt ans, les activités de la Chaire la placent au confluent des parcours des nouveaux gestionnaires culturels et de ceux qui ont acquis une expérience solide du terrain. Ce projet est complémentaire au mandat et aux activités de la Chaire visant la recherche et le partage des connaissances sur la gestion des arts et des industries culturelles par la formation universitaire, l'organisation de colloques et de conférences, la publication d'une revue reconnue internationalement et la tenue de séminaires ciblés sur les besoins des gestionnaires et praticiens.

L'objectif de la Chaire est le même que celui qui a inspiré madame Louise Poulin depuis 2007, soit « d'offrir aux gestionnaires et dirigeants d'entreprise du secteur des arts et de la culture la possibilité de bénéficier d'un transfert d'expertise grâce à l'accompagnement d'un mentor ».

Le rôle du Mentorat culturel

*Le mentorat est un accompagnement bénévole d'une personne en évolution
par une personne qui a des acquis à transmettre.*

*Le mentor agit de façon désintéressée dans le seul but d'aider la personne mentorée
à devenir plus compétente (au sens de la maîtrise professionnelle),
plus rapidement, avec moins de risques et à moindres coûts,
pour elle et pour son organisme.*

À l'échelle sociale, le mentorat favorise l'intégration de la relève, contribue à briser l'isolement des gestionnaires et à renforcer les liens intergénérationnels en privilégiant le transfert des expertises et le maintien de la vitalité des organismes.

Plusieurs études ont montré que le mentorat contribue à l'amélioration de la qualité de la gestion, augmente le taux de succès des nouveaux organismes et leur permet de s'adapter efficacement en cas de crises ou de changements rapides.

Le mentorat repose sur des valeurs qui ont fait leurs preuves : le volontariat, la confidentialité, l'intégrité, l'honnêteté, la souplesse et la réciprocité dans l'engagement entre mentor et mentoré.

Comment savoir si le Mentorat culturel répond à mes besoins

*Le mentorat ne vise pas d'abord un transfert du savoir-faire,
mais surtout du savoir-être.*

Plusieurs programmes ont été conçus au cours des ans pour répondre aux besoins des gestionnaires. Certains de ces programmes visent un transfert de la connaissance (comme les programmes universitaires), la consolidation de la gouvernance (par les [Bénévoles d'affaires](#)) ou la mise à l'épreuve de ses apprentissages (par un Projet Arts et Culture du Carrefour jeunesse emploi Montréal Centre-ville); d'autres initiatives répondent aux besoins de réseautage ou de développement professionnel personnalisé (par la présence d'un coach).

Le programme de Mentorat culturel prévoit soutenir une vingtaine de dyades (mentors-mentorés) par année et il s'adresse particulièrement au milieu des organismes culturels à but non lucratif. Considérant les ressources disponibles, une priorité sera accordée aux demandes provenant de toutes les régions du Québec.

Comment fonctionne le mentorat

Les relations mentoriales sont d'une durée d'un an, renouvelable avec l'accord des deux parties. Au début de la relation, les participants signent une lettre d'entente qui précise leurs objectifs et les principes du programme. Les rencontres de mentorat se déroulent normalement une fois par mois, selon la disponibilité des parties, dans un endroit calme, hors du milieu de travail. Une semaine avant la rencontre, le mentoré envoie un courriel de confirmation au mentor précisant le sujet qu'il voudrait discuter. Autant le contenu des rencontres que la relation elle-même sont complètement confidentiels. Après un an, les participants font une évaluation de leur relation, à l'aide d'un court formulaire, afin de déterminer s'ils ont atteint leurs objectifs et renouveler ou non leur entente.



Comme il s'agit d'une relation bénévole et volontaire, les participants peuvent, en tout temps, distancer, interrompre et reprendre leurs rencontres. Si les besoins et les disponibilités des participants changent, par exemple à cause d'un changement d'emploi, ils peuvent mettre fin à la relation mentorale en complétant le formulaire d'évaluation.

Au début de la relation mentorale, les participants seront invités à participer à une session d'information en ligne et, tout au long de leur relation, ils pourront contacter le coordonnateur du programme au besoin.

Qui est admissible

Les **mentors** admissibles sont généralement des professionnels qui dirigent ou ont dirigé un organisme ou une entreprise, du milieu culturel ou des affaires. De façon générale, ils ont plus de 10 ans d'expérience et ont du temps à consacrer à une relation mentorale. Ils peuvent s'inscrire en complétant la fiche jointe.

Les personnes de tout âge qui désirent être **mentorées** sont des gestionnaires ou des dirigeants d'un organisme culturel. De façon générale, ils ont au moins 2 ans d'expérience professionnelle, n'ont pas nécessairement de formation universitaire, mais veulent consacrer du temps à une relation mentorale. Ils peuvent s'inscrire en complétant la fiche jointe et en rédigeant une lettre d'intention qui décrit leurs défis personnels et professionnels, leurs attentes par rapport au mentorat, le profil du mentor recherché, le nom du ou des mentors recherchés si connu, ainsi que leurs valeurs personnelles et professionnelles.

Comment seront retenus les mentors et mentorés

André Courchesne de la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux est responsable de la gestion du programme. Il est appuyé dans le choix des mentors et mentorés par un comité consultatif formé de madame Louise Poulin (ArtExpert.ca), madame Francine d'Entremont (Gestionnaire des arts) et madame Véronique Marino (La CoAgency.co).

Les dates d'inscription sont le **1^{er} mai** et le **1^{er} octobre**. Tous les requérants seront contactés dans un délai de six semaines suivant la date d'inscription pour leur transmettre le résultat de leur demande.

Pour plus d'information, contactez **André Courchesne** au 514-340-6000, poste 2116, ou à andre.courchesne@hec.ca.